



## CTSD 1<sup>er</sup> degré Jeudi 15 février 2018

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD est réuni pour débattre de la préparation de la rentrée scolaire 2018 dans le 1<sup>er</sup> Degré en Lozère.

Les documents préparatoires au CTA annonçaient 93 élèves de moins à la rentrée 2018 qu'à la rentrée 2017 pour la Lozère. Les documents préparatoires au CTSD quant à eux prévoient 4310 élèves, soit une baisse de 15 élèves seulement par rapport à l'effectif actuel de 4325. L'éternel décalage dans les chiffres annoncés !

Quoi qu'il en soit, dans ce contexte de baisse démographique très relative pour la Lozère, alors que l'Hérault attend 650 élèves de plus et que la mise en place du dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ demanderait à elle seule 200 postes supplémentaires, le SE-Unsa redoutait que la Lozère n'ait à « rendre des postes ». Ces raisons ont conduit le SE-Unsa 48 à déposer une alerte sociale le 11 janvier 2018 et à vous présenter, Monsieur le Directeur Académique, les raisons de notre inquiétude : *perspectives de création de postes spécifiques (accompagnement du handicap, de la difficulté scolaire ...)* remplacement, répartition géographique des écoles du département, avenir des moyens provisoires mis en place cette année sur certaines écoles, prise en compte des écoles dont les effectifs sont prévus à la hausse. Ce fut également l'occasion de vous dire que nous ne partageons pas votre avis selon lequel, quelle que soit la dotation, la situation resterait « extrêmement favorable » ...

Le Comité Technique Académique, chargé de répartir les 121 postes alloués à l'académie de Montpellier a tranché : 0 poste pour la Lozère. Ce n'est peut-être pas la marche arrière que nous craignons mais nous en revenons à notre constat de janvier : on va « déshabiller Pierre pour dédoubler Paul », il va falloir des fermetures pour envisager des ouvertures !

Le dédoublement des CP est la mesure phare du nouveau ministère de l'Education Nationale, le but affiché de ce dispositif est d'atteindre 100% de réussite au CP. Il ne concerne que les écoles en REP et REP+. Ainsi les milliers de postes créés pour dédoubler les CP et CE1 de REP et REP+ profiteront aux départements qui en ont : les urbains. Ce qui n'est pas le cas de la Lozère. Or, la difficulté scolaire est une réalité partout !

D'autant que, en septembre, un rapport de l'observatoire des inégalités soulignait que 75% des démunis vivent en dehors des quartiers "prioritaires". Pour le SE-Unsa, la mise en œuvre des dédoublements est importante mais ne règle pas la question de la difficulté scolaire. Que propose-t-on aux autres élèves en difficulté qui ne sont pas dans ces quartiers « prioritaires » ?

Le SE-Unsa revendique une offre éducative durable sur l'ensemble du territoire et pour tous les élèves. Nous rappellerons autant que nécessaire qu'il est de la responsabilité de l'Etat de n'oublier personne.

Vous nous avez fait part de votre projet de carte scolaire pour la rentrée 2018. Comme nous le redoutions, de trop nombreuses fermetures y figurent : pas moins de huit écoles seraient impactées. L'Education Nationale ne doit pas perdre de vue l'importance d'offrir une école rurale de qualité. De

nombreuses communes ont investi dans leur école. Ces mêmes communes se verraient aujourd'hui affaiblies par les fermetures sans réelle prise en compte des difficultés liées à la ruralité.

Quant aux sept ouvertures proposées, trois d'entre elles le sont sous réserve et une n'est qu'une régularisation de fléchage... Autre conséquence de ce projet à « moyen constant » : pas d'accompagnement spécifique de la difficulté scolaire grâce au dispositif PDMQDC, ni de la scolarisation des moins de 3 ans, pas plus de perspective pour le remplacement ou la prise en compte des spécificités de la ruralité.

Nous pourrions exposer dans les échanges à venir tout ce qui nous oppose à votre projet.

Le temps de la confiance et des belles annonces est bel et bien terminé. Le Ministre de l'Education Nationale va devoir expliquer à sa si chère « opinion publique », mais surtout aux enseignants, comment il envisage d'améliorer les résultats des élèves, de garantir aux plus fragiles l'accès à un service public d'éducation de qualité en supprimant des moyens.

Je vous remercie pour votre attention.